



SAISON 2021 / 2022



SAMEDI 28 AOÛT 2021

N°2



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE SAISON.

ET SI, DANS LE RESPECT DES NOUVELLES MESURES SANITAIRES, LE FOOTBALL AMATEUR REPRENAIT DOUCEMENT SA PLACE SUR L'ÉCHIQUIER DES SPORTS DANS LA LOIRE.

LES FÉMININES, LES JEUNES, LES SENIORS ET LEURS DIRIGEANTS LICENCIÉS DANS NOS 200 CLUBS LIGÉRIENS Y CROIENT... FERMEMENT !



LES FÉMININES DE SAINT-GALMIER-CHAMBOEUF.



LES JEUNES DE L'OLYMPIQUE DE SAINT-ÉTIENNE.



LES SENIORS DE L'ÉTRAT-LA TOUR.

TOUT LE MONDE EST DANS LES STARTING-BLOCKS.

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS





PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 23 Août 2021

COURRIER

LAuRAFoot : le secrétaire général transmet le courrier au service comptabilité.

Veauche : confirmation de réservation de la salle l'ESCALE pour l'AG du vendredi 26 novembre 2021

ANNONCE IMPORTANTE AUX CLUBS

A partir du **lundi 6 septembre 2021**, la commission technique tiendra une permanence dans les locaux du District de la Loire à partir de **17H00 jusqu'à 19H00**.

Cet échange permettra de répondre aux interrogations que se posent les clubs sur les points suivants :

(Formations et diplômes des éducateurs; détection des jeunes ; problèmes d'entraînement ; label de club ; ...)

A l'avenir nous souhaiterions que cette permanence soit également un lieu d'échange entre les éducateurs et l'équipe technique du District, en partenariat avec l'Amicale Educateur Football de la Loire (AEF)

COUPE DE FRANCE

Rappel important règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu. (**Article 7.4**)

Rappel terrain :

Art.10 : pour les deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain classé T7 ou T7 Syn avec éclairage E7 minimum.

Utilisation de la FMI obligatoire dès le 1er tour

La transmission devra être effectuée le **dimanche 29 août 2021 avant 20H00**

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

RAPPEL : ARTICLE 1 DU REGLEMENT FEDERAL DE LA COMPETITION :

« La F.F.F. et la L.F.A. organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

Un championnat U19 (National, Régional ou Départemental) étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.

Ou un championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental).

« Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales ».

REFERENT COVID DES CLUBS

Les secrétaires de club sont invités à compléter sur Footclubs la nouvelle fonction de membre de club : « **Référent Covid** » si ce n'est pas fait.

Le Référent COVID du club recevant a pour mission d'être présent au stade, de vérifier la bonne mise en œuvre du protocole sanitaire d'avant-match, et de rester l'interlocuteur privilégié des autorités et des instances sur le sujet.

Le Référent COVID du club doit désigner sur les rencontres où il n'est pas présent un responsable COVID du match en charge de la mise en place du protocole, en rapport avec les officiels.

RAPPEL : le Référent COVID du District de la Loire M Michel BARSOTTI, vous pouvez le contacter par téléphone au 06 74 09 64 01 ou par mail à l'adresse suivante : michel.barsotti@sfr.fr



FMI INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application.
Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application FMI.

RAPPEL : cocher les cases « gestion feuille de match informatisée » et choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs, puis **VALIDER**.

Vérifier les **identifiants** ainsi que les **mots de passe**. A modifier si besoin.

Vous pouvez consulter le guide utilisateur de la FMI version V3.8

AGENDA DES REUNIONS DE CLUBS

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 A 19H00

Club support : ST PAUL EN JAREZ

Liste des clubs du secteur « GIER »

500153 A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER - 516403 S.C. GRAND CROIX LORETTE - 517279 U.S. L'HORME - 517776 FOOT-BALL CLUB SAINT JOSEPH SAINT MARTIN - 517999 J.S. CELLIEU - 523340 ENT.S. DOIZIEUX LA TERRASSE - 525870 ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD - 529727 F.C. ST PAUL EN JAREZ - 533556 A.S. CHATEAUNEUF - 533606 A.S. STE CROIX PAVEZIN - 539657 F.C. DE GENILAC - 540488 TARTARAS F. C. - 554178 ASSOCIATION FEU VERT - 560588 ASSOCIATION SPORTIVE LA CHAUMIERE - 590282 SAINT CHAMOND FOOT - 611189 A.F.C. CTRE HOSP.GL ST CHAMOND - 848717 ENT.S. ST CHAMOND

JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 À 19H00

Club support : OLYMPIQUE DE ST ETIENNE

Liste des clubs du secteur « STEPHANOIS »

602588 A.S. CASINO ST ETIENNE - 523196 A.S. PORTUGAIS LOIRE ST ETIENNE - 602380 AM. S. DES BENNES MARREL - 582734 ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD - 504676 ASPTT ST ETIENNE - 524602 AVT G. ST ETIENNE - 580450 C. OMNISPORTS LA RIVIERE - 602495 C.A.M.S. B.N.P. ST ETIENNE - 546785 C.OM. DE ROCHETAILLEE - 508783 C.S.A. DEFENSE NLE ST ETIENNE - 614387 C.S. TRAMINOTS STEPHANOIS - 850425 CAMELEON - 500430 COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE - 542421 MONTREYNAUD 42 - 516407 ENT.S. ST JEAN BONNEFONDS - 504693 F.C. ST CHARLES VIGILANTE - 521798 F.C. ST ETIENNE - 525333 J.S. ST VICTOR ST ETIENNE - 504775 L'ETRAT LA TOUR SPORTIF - 504383 O. ST ETIENNE - 563864 OLYMPIQUE DE TERRENOIRE - 581623 SAINTE UNITED 2016 - 500225 A.S. ST ETIENNE - 582138 ASSOCIATION STEPHANOISE MULTISPORTS - 582615 FUTSAL CLUB DU FOREZ - 582645 O. SPORTIF DE TARANTAIZE BEAUBRUN - 849894 U. FRANCO ESPAGNOLE - 564205 SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL - 582347 OLYMPIQUE CLUB GRAND QUARTIER - 525875 SOUS ECOLES LAIQ. ST PRIEST - 518872 ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE - 513357 U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE - 551564 US METARE ST ETIENNE SUD EST - 527379 U.S. VILLARS - 853600 AB FOOTBALL TERRENOIRE - 882033 FOOT PLUS - 582486 RENCONTRE DES PEUPLES

JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 À 19H00

Club support : F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT

Liste des clubs du secteur « ONDAINE »

654156 A. S. FAURE - 534257 A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG. - 504838 A.S. JONZIEUX - 533730 A.S. ST FERREOL GAMPILLE FIRMINY - 504767 A.S. ST GENEST MALIFAUZ - 539846 AM. LAIQ. FAYOL GAFFARD FIRMINY - 520064 C.S. DE MARLHES - 547447 GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL - 504841 F.C. DUNIERES - 504765 ESP. CROIX DE L'ORME LA RICAMARI - 504278 F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT - 524469 F.C. BOURGUISAN - 848062 F.C. COTE DURIEUX - 536285 F.C. PLANFOY - 504302 F.C.O. MONTRAMBERT RICAMAR - 549920 HAUT PILAT INTERFOOT - 549300 AM. LAIQ. ST GENEST LERPT - 548273 O. C. L'ONDAINE - 537227 O. DU MONTCEL - 654267 POLONIA AU P'TIT BOUCHON - 544208 F.C. ROCHE ST GENEST - 521800 ST ROMAIN LES ATHEUX SP. - 563672 PLCQ FUTSAL CLUB - 615505 VERNET RECTIF SERVICE - 560731 PERIGNEUX SAINT MAURICE FOOT - 532969 SC PIRAILLON ST JULIEN MOLIN

JEUDI 07 OCTOBRE 2021 À 19H00

Club support : ROANNE

Liste des clubs du secteur « ROANNE »

504233 ST CHARLIENDIN - 504424 C.S. GERMANOIS - 504499 O. COTEAU - 504513 C.S. CREMEAUX - 504541 A.S. ST JUST EN CHEVALET - 504585 A.S. COURS - 513076 F.C. MONTAGNY - 515713 C.S. ST ANTHEMOIS - 516228 A.S. POULLY S/CHARLIEU - 516959 F.C. COMMELLE VERNAY - 517032 A.S. STE FOY ST SULPICE - 518059 U.S. BRIENNON - 518426 U.S. VILLEREST - 519879 F.C. ST MARTIN LA SAUVETE - 520065 A.S. DES NOES - 520600 F.C. PERREUX - 521801 LE RHINS S. ST VICTOR - 522546 A.S. POUILLY LES NONAINS - 523658 A.S. ST SYMPHORIEN DE LAY - 525863 A.S. CORDELLE - 525867 OLYMPIQUE EST ROANNAIS - 526335 A.S. CHANGYNOISE - 526809 A.S. DE CHAUSSETERRE LES SALLES - 527001 C.OM. COUTOUVRE - 527474 MAYOLLET S.L. ROANNE - 527609 FOY.RUR. MOULINS CHERIER - 527615 A.S. VILLERS - 528189 A.C.L. MABLY - 528350 ENT.S. DYONISIENNE ST DENIS - 528360 A.S. SAINT HAONNOISE - 529289 U.S. DE PARIGNY SAINT CYR - 530056 A.S. PORTUGAIS ROANNE - 531401 F.C. BELMONT DE LA LOIRE - 531808 A.OM. DE NOLLIEUX - 534268 F.C. ST NIZIER SS/CHARLIEU - 536283 COMPLEXE S.L. CEZAY - 536286 A.S. ST ALBAN DES EAUX -



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

538613 F.C. DE OUCHES – 545881 A.S. DU PARC D/SP. – 546805 F.C. ROANNE – 546945 ROANNE MATEL SP.F.C. – 547504 RIORGES F.C. – 548715 F.C. LOIRE SORNIN – 548879 AV.S. D'ASTREE – 549919 RHINS TRAMBOUZE F. – 549921 AV. COTE F. – 549940 ESP. S. DE L'OUEST ROANNAIS – 550398 F.C. DE MAYOTTE ROANNAIS – 551245 GAND O. AVENIR LOIRE F. – 551437 U.S. APCHONNAISE LOISIRS – 551766 AS FINERBAL NERVIEUX BALBIGNY – 552126 U.S. D'URFE – 552529 F.C. DES BOIS NOIRS – 552975 ROANNAIS FOOT 42 – 553078 FOOTBALL CLUB DE REGNY – 560178 GROUPEMENT JEUNES ABC FOOTBALL – 560481 FOOTBALL CLUB BELETTE DE ST LEGER SUR ROANNE – 563569 FOOTBALL CLUB DE L'EST ROANNAIS – 563814—U.S. FILERIN – 582667 FOOTBALL CLUB VAL D'AIX – 582723 NORD ROANNAIS FOOT – 590155 U.S. RENAISSANCE APCHONNAISE – 590454 AM. DES TUNISIENS DE ROANNE – 837892 S.L. ATEL. ROANNAIS CONSTR. TEX

JEUDI 21 OCTOBRE 2021 À 19H00

Club support : SAVIGNEUX-MONTBRISON

Liste des clubs du secteur « **PLAINE** »

504249 S.C. SURY LE COMTAL – 504377 E.S. VEAUCHE – 504438 U.S. BUSSIERE – 504623 ET.S. MONTRONDAISE – 504768 AV.S. NOIRETABLE – 504771 F.C. INDEPENDANT ST ROMAIN LE PUY – 504820 BELLEGARDE S. – 508408 ANDRZIEUX-BOUTHEON F.C. – 509200 ST.S. USSONNAISE – 509599 U.S. FEURS – 515183 F.C. LA PLAINE PONCINS – 517651 A.S. D'AVEIZIEUX – 520060 F.C. ST MARCELLIN EN FOREZ – 523656 A.S. ST JUST ST RAMBERT – 523963 C.S. DES HAUTES CHAUMES – 526194 F.C. BOISSET CHALAIN – 526203 C.O. DE PRECIEUX – 529512 F.C. LURIECQUOIS – 529721 A.S. ST HILAIRE CUSSON VALMITTE – 530049 A.S. CUZIEU – 533837 A.S. VERRIERES – 536244 F.C. LA VETRE ST JULIEN – 545699 A.S. COUZAN – 546352 A.S. CHAMBEON MAGNEUX – 547081 U.S. APINAC ESTIVAREILLES – 550799 ENT.S. HAUT FOREZ – 550930 ABH FOOTBALL CLUB – 551082 FOREZ DONZY F.C. – 551381 UNION SPORTIVE ECOTAY MOINGT – 551926 FOOTBALL CLUB BONSON/ST CYPRIEN – 552011 U.S. SUD FOREZIENNE – 552955 A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON – 553751 FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE – 560271 OLYMPIQUE DU FOREZ – 560434 LIGNON FOOTBALL CLUB – 560439 GJ CHAMPDIEU MARCILLY LIGNON – 560479 GJ FEURS FOREZ DONZY – 560559 ANZIEUX FOOT – 560856 GROUPEMENT FEMININ DES MONTS ET DE LA PLAINE – 563598 A. DES JEUNES CHAPELLOIS – 563727 AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE – 563840 U.S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS – 580477 ET.S. FUTSAL D'ANDREZIEUX BOUTHEON – 580991 U.S. DES MONTS DU FOREZ – 582208 GJ LOIRE FOREZ FOOTBALL – 582741 F.C. DES MONTAGNES DU MATIN – 590363 ENT. SPORTS CHAMPDIEU MARCILLY – 849947 F.C. BALDOMERIEN – 860487 TORANCHE FOOTBALL CLUB

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 23 août 2021

LA REPRISE EST POUR CE WEEK-END : LES PRINCIPES

Le « référent Covid » du club local, avec l'aide conseillée de son homologue du club visiteur, vérifie le pass-sanitaire de tous les acteurs : arbitre, délégué (même officiel), entraîneurs, dirigeants et joueurs des deux équipes.

FMI obligatoire dès le premier tour, avec obligation de transmettre le résultat dès la fin du match.

16 joueurs peuvent être inscrits sur la feuille de match, avec changements multiples, sauf dans les 10 dernières minutes, alors limités à 2 par équipe. (2 premiers tours).

En cas de score nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation et tirs au but directs.

Les spectateurs ne sont pas soumis au contrôle sanitaire à partir du moment où le stade n'est pas clos et possédant plusieurs entrées possibles. Par contre, le port du masque est obligatoire.

Les buvettes sont soumises aux restrictions sanitaires : sens de passage, pas de stationnement devant celles-ci et masque obligatoire pour les serveurs.

Pas de nourriture commune dans le même plat.

Bonne saison !

Le président délégué, Francis VIDRY.

COUPE DE FRANCE

- Rappel important du règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent di-



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

rectement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu. (article 7.4).

- Rappel terrain :

Article 10 : pour les deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain classé T7 ou T7 Syn., avec éclairage E7 minimum.

- Utilisation de la FMI :

Utilisation de la FMI obligatoire dès le 1^{er} tour

La transmission devra être effectuée le dimanche 29 août 2021, avant 20h.

MESSAGE AUX CLUBS

Pour pallier au manque criant d'arbitres, une cession de formation aura lieu courant septembre 2021.

Merci d'envoyer vos candidatures (dossier à télécharger sur le site du District de la Loire, rubrique arbitrage, onglet « devenir arbitre »).

PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

RÈGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

Réunion du 23 Août 2021

Présidente de séance : Mme Claudette JEANPIERRE

Présents : Mme JEANPIERRE - Mrs DURIEUX - CHABANY - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

Validation ententes :

Catégorie U15, FC ST MARCELLIN EN FOREZ (520060) et ENT S. HAUT FOREZ (550799) **NON VALIDE**

Catégorie FEMININES, entre AS CUZIEU (530049) et ENT SPORTIVE MONTRONDAISE (504623) **NON VALIDE**

Catégorie FOOT LOISIRS, entre AS JONZIEUX (504838) et FC HAUT PILAT INTERFOOT (549920) **VALIDE**

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.



LOIRE HAUTE-LOIRE



PÔLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

Réunion du 23 Août 2021

Président : Teil Michel 0622748081
CTD-PPF : Pupier Ludovic 0761540808
CTD-DAP et secteur Roannais : Vallas William 0761540824
Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : Manceau Sébastien 0761540776
Secteur Gier Ondaine : Jacon Alain 0763171025
Secteur Plaine : Sias Bruno 0763171036

FORMATION

Des formations sont d'ores et déjà en ligne sur le site dans l'onglet formation

CFF2 : Les 11,12 et 14,15 Octobre à Andrézieux Bouthéon
Certification CFF1, CFF2, CFF3 : le 11 Novembre à Andrézieux Bouthéon
CFF4 : les 15,16 et 22, 23 Novembre à Feurs
CFF1 : Du 20 au 24 Décembre à Andrézieux Bouthéon
CFF3 : Les 07,08 et 10,11 Février à Andrézieux Bouthéon
Certification CFF1, CFF2, CFF3 : le 12 Février à Andrézieux Bouthéon

Formation modulaire en club :
Module U9 : Bourg Argental les 23 et 30 Octobre 2021

RENTREE DU FOOT U11-U9-U7 - INSCRIPTIONS

Ces journées sont ouvertes à tous les clubs, aux joueurs et joueuses licenciés ou non licenciés (Action FFF).

* **Catégorie U11** : le samedi 25 septembre, de 9h à 11h ou de 11h à 13h
Inscriptions obligatoires via le lien ci-dessous :
<https://forms.gle/vWUgYiEuWkHegoj9>
Date limite d'inscriptions : jeudi 16 septembre
Les convocations des équipes paraîtront le lundi 20 septembre

* **Catégorie U9** : le samedi 2 octobre, de 9h à 11h ou de 11h à 13h
Inscriptions obligatoires via le lien ci-dessous :
<https://forms.gle/ZUeWy3uqUgu3UgS76>
Date limite d'inscriptions : jeudi 23 septembre
Les convocations des équipes paraîtront le lundi 27 septembre

* **Catégorie U7** : le samedi 28 septembre 2018, de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h
Inscriptions obligatoires via le lien ci-dessous :
<https://forms.gle/k3yWc11ts52TVBBN7>
Date limite d'inscriptions : jeudi 23 septembre
Les convocations des équipes paraîtront le lundi 27 septembre



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

REUNION D'HARMONISATION DES RESPONSABLES

U7-U9-U11-U13

La Commission Technique vous informe des réunions d'information afin de vous présenter les nouveautés et le fonctionnement de la saison 2021-22. La présence du responsable de catégorie ou d'un éducateur est indispensable. Les clubs pourront également récupérer les dotations FFF des Rentrées du Foot.

CATEGORIES U11-U13

- *Secteur Sud/Est : Lundi 13 septembre à 19h à la Salle du Val Joly à Sorbiers (à l'entrée du stade)
- *Secteur Sud/Ouest : Mardi 14 septembre à 19h à la Salle Reynaud au Complexe Caintin à La Ricamarie (près du Stade)
- *Secteur Nord : Mercredi 15 septembre 19h à la Salle de la Glacière à Le Coteau, 13 rue Rue de la Glacière (près du Stade Bécot)
- *Secteur Centre : Mercredi 22 septembre 19h au Club House du Stade Montplaisir à Moingt

CATEGORIES U7-U9

- *Secteur Sud/Est : Jeudi 23 septembre à 19h à la Salle du Val Joly à Sorbiers (à l'entrée du stade)
- *Secteur Nord : Lundi 27 septembre 19h à la Salle de la Glacière à Le Coteau, 13 rue Rue de la Glacière (près du Stade Bécot)
- *Secteur Centre : Mardi 28 septembre 19h au Stade Montplaisir à Moingt
- *Secteur Sud/Ouest : Mercredi 29 septembre à 19h à la Salle Reynaud au Complexe Caintin à La Ricamarie (près du Stade)

PROJET DE PERFORMANCE

FEDERAL FEMININ

Les stages de perfectionnement du PPF Féminin se dérouleront à Andrézieux au Centre des Bullieux de 9h15 à 17h30.
Stage U15F : 18 joueuses convoquées le jeudi 26 août.
Stage U14F : 25 joueuses convoquées le mardi 31 août.

PÔLE SPORTIF

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 23 Août 2021

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René

COURRIERS RECUS

LAURA FOOT : merci pour l'envoi de votre mail du 23 août.
AVENIR FOOTBALL PAYS COISE : concerne votre mail du 22 août. Noté
SE ROCHETAILLEE : concerne votre mail du 20 août. Noté
ST MARCELLIN EN FOREZ : concerne votre mail du 20 août. Noté
ABH FOOT BALL CLUB : concerne votre mail du 20 août. Noté
FC LA PLAINE PONCINS : concerne votre mail du 20 août. Noté.
FC LOIRE SORNIN : concerne votre mail du 17 août. Noté.
ST CHAMOND FOOT : concerne votre mail du 16 août. Noté et merci.
OLYMPIQUE DU FOREZ : concerne vos deux mails du 23 août. Noté
BONSON ST CYPRIEN : concerne votre mail du 18 août. Noté
CS GERMANOIS : concerne votre mail du 21 août. Noté
AS COUZAN : concerne votre mail du 21 août. Noté
PERIGNEUX SAINT MAURICE FOOT : Concerne votre mail du 21 août. Noté
FOOT CLUB DES BORDS DE LOIRE : Concerne votre mail du 21 août. Noté



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

COUPE DE LA LOIRE

Les clubs retardataires pour leurs engagements en Coupe de la LOIRE seniors pour la saison 2021/2022 ont encore la possibilité de s'engager par mail jusqu' au **27 Août 2021, dernier délai**.
Passée cette date, aucun engagement ne sera accepté.

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 23 Août 2021

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90

Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS - 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI : 07 86 52 11 34 (Vendredi après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI - 06 79 86 98 88 (après 18h)

Jeunes Pousses : Thomas BESSON - 06 61 62 95 43

INFORMATIONS AUX CLUBS

IMPORTANT

Il arrive très souvent que les responsables des catégories jeunes, au District de la Loire, doivent appeler en urgence les responsables des catégories concernées. Malheureusement un grand nombre de clubs n'ont communiqué aucun numéro de téléphone, ou les noms ne sont plus d'actualité.

Nous demandons aux clubs de bien vouloir mettre à jour leurs coordonnées sur leurs sites. Par avance, merci.

IMPORTANT :

Dernier rappel pour les inscriptions en Coupe Jeunes U15 et U18.

Pour vous inscrire en coupe, la date limite est fixée au 31 Août 2021. Passée cette date, aucune demande ne sera prise en considération. Les demandes doivent se faire uniquement par mail à l'entête du club

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

Us Feurs : engagement sur Footclubs.

Ac Rive de Gier : engagement U14D1 et U18D2, lu et noté.

Ville St Etienne : indisponibilité des stades en septembre, lu et noté.

Fco Firminy : engagement U15D2, lu et noté.

Abh Football Club : engagement U18, lu et noté, répondu par mail.

Fc St Charles Vigilante : tournoi du club, lu et noté, répondu par mail.

Us Galmier Chamboeuf : engagement U18, lu et noté.

Ville Ricamarie : rénovation terrain synthétique, lu et noté.

Périgneux St Maurice Foot ; alternance U18 / critérium, lu et noté.

Ac Rive de Gier : engagement U15 D2, lu et noté.

Riorges Fc : engagement U15, lu et noté.

Gj Feurs Forez Donzy ; engagement U16 et U18, lu et noté.

As St Etienne : terrain U19F National, lu et noté.

Oc Ondaine : engagement U15 D2, lu et noté.

Es Champdieu Marcilly : engagement U15, lu et noté.

As St Etienne : engagement U14, lu et noté.

C Omnisport La Rivière : entente U18 / U15, lu et noté.

Fc St Marcellin : engagement U15, lu et noté.

Fc Roche St Genest : engagement U15 D2, lu et noté.

As St Etienne : engagement U14 D1, lu et noté.

La saison 2021/2022 reprend dans quelques semaines, c'est avec beaucoup de joie et d'espérance que nous nous mettons de nou-



veau à votre service pour un bon déroulement de nos compétitions jeunes, pensez à vos engagements, pour les U15 et U18 D2, c'est fait. Pour les U15 et U18 D3, vous avez jusqu'au 31 août, pensez également à vos engagements en coupe, le 31 août est la date maximum car le premier tour aura lieu le 18 septembre. Après toutes ces petites préconisations, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, que votre club et ses adhérents sont prêts pour affronter une saison que nous espérons sereine. Quant aux conséquences du covid, se référer au protocole du pass sanitaire sur la page d'accueil du site de notre district.

U 18

Le championnat commencera exceptionnellement le dimanche 12 septembre à 10 heures pour la D1 et D2 du secteur stéphanois (Sud) car les arbitres ont leur A.G. le 11 septembre. Ensuite, les horaires U18 seront respectés (15h30), nous serons stricts sur les zones légales :

Période verte : période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission départementale des Compétitions.

JEUNES Horaire légal – Samedi 15h30. Horaire autorisé - Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes. - Samedi Entre 14h30 et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage). (Règlement ligue LAURA).

La D1 est composée de 14 équipes, le premier montera en U18 R2 et le deuxième sera proposé en U20 R2 ???? tout en conservant sa place en U18 D1, les règlements ligue risquant de changer donc il n'est pas certain que nous ayons droit à une place en U20 R2. La poule étant composée de 14 équipes et notre ambition est de revenir à 12 équipes par poule alors nous aurons 5 descentes ou moins/plus suivant les descendants de ligue.

La D2 est composée de 24 équipes en 2 poules, il y a 4 montées en D1 (2 par poule) mais concernant les descentes (2 par poule), elles seront tributaires des descentes D1.

La D3 est composée de 32 équipes en 4 poules désignées après la période de barrage.

Il y a 4 montées en D2. Le premier de chaque poule y accédera.

La D4 sera composée des équipes n'ayant pas pu se qualifier pour la D3 à l'issue des barrages.

Olympique Saint-Etienne 2 remplace Est Roannais en U18 D1.

U16

La commission CRS a proposé de faire un championnat inter district avec des clubs issus des U15 R1 et R2 et D1 n'ayant pas d'équipes en U16 R, deux clubs de notre district ont fait une demande (St Paul/Jarez et Roanne Foot) et sont éligibles pour participer à ce championnat qui sera géré par le district de la Drôme Ardèche (M. Philippe Aubert).

En contrepartie, quatre clubs de notre district se sont manifestés pour participer à un championnat U16 mais ne sont pas éligibles pour le championnat inter district (Riorges, O. Montcel, St Charles et Grand-Croix Lorette). Après concertation avec M. Adrien Rigaud, responsable jeunes du Puy de Dôme, nous serions en mesure de faire un championnat U16 inter district avec les équipes suivantes :

- Vertaizon (à 20 minutes de Clermont en direction de St Etienne)
- Groupement vallée de la Veyre (Martres de Veyre) proche de Clermont au sud est
- St Babel proche d'Issoire au nord-ouest
- Etoile de Moulin Yzeure.

Si vous êtes intéressés, envoyez-nous un mail et téléphonez à monsieur Boulogne au 0681761001. Le temps presse pour mettre cette formule en place.

U15

Le championnat commencera le dimanche 19 septembre à 10 heures pour la D1 et D2.

Nous serons stricts sur les zones légales :

Période verte : période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission départementale des Compétitions.

JEUNES Horaire légal – Dimanche 10 heures. Horaire autorisé - Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes. - Samedi entre 14h30 et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage). (Règlement ligue LAURA).

La D1 est composée de 14 équipes, le premier montera en U16 R2 tout en conservant sa place en U15 D1 et le deuxième sera proposé en U15 R2 si le premier de la poule U14 refuse la montée. La poule étant composée de 14 équipes et notre ambition est de revenir à 12 équipes par poule alors nous aurons 5 descentes ou moins/plus suivant les descendants de ligue.

La D2 est composée de 24 équipes en 2 poules, il y a 4 montées en D1 (2 par poule) mais concernant les descentes (2 par poule), elles seront tributaires des descendants D1.

La D3 est composée de 32 équipes en 4 poules désignées après la période de barrage.

Il y a 4 montées en D2. Le premier de chaque poule y accèdera.

La D4 sera composée des équipes n'ayant pas pu se qualifier pour la D3 à l'issue des barrages.

U14

Pour l'instant, huit clubs se sont engagés et 2 clubs ont envoyé une candidature pour y participer (merci de la confirmer). La date limite d'engagement est le 31 août. Le début du championnat est le dimanche 26 septembre à 10 heures.

U9 - U11

INFORMATION U9 - U11 :

Lors de l'engagement de vos équipes U9 et U11, « **N'OUBLIEZ PAS** » de préciser dans « **FOOTCLUBS** » :

- Le terrain où joueront vos équipes U9
- Le terrain où joueront vos équipes U11
- Le responsable de vos équipes U9 (nom et numéro de téléphone)
- Le responsable de vos équipes U11 (nom et numéro de téléphone)
- Les équipes féminines
- Le niveau auquel vous souhaitez voir évoluer vos équipes
 - Pour les U9 : 2 niveaux (D1 et D2)
 - Pour les U11 : 3 niveaux (D1, D2 et D3)
- La date limite des engagements est fixée au :
 - 12 Septembre 2021 pour les U11**
 - 19 Septembre 2021 pour les U9**

Les engagements se font uniquement dans FOOTCLUBS.

U7

INFORMATION U7

Lors de l'engagement de vos équipes U7, « **N'OUBLIEZ PAS** » de préciser dans « **FOOTCLUBS** » :

- Le terrain où joueront vos équipes U7
- Le responsable de vos équipes U7 (nom et numéro de téléphone)
- La date limite des engagements est fixée au :
 - 19 Septembre 2021**

Les engagements se font uniquement dans FOOTCLUBS.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

Réunion du 23 août 2021

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COURRIERS RECUS

Champdieu/Marcilly (9/8/21) : engagement une équipe en U15 D3.

Est Roannais (22/8/21) : demande pour descendre en U18 D2.

Le Coteau (22/8/21) : demande pour descendre en U18 D3.

Rhins Trambouze (29/6/21) : demande pour évoluer en U18 D2.

Riorges (30/7/21) : engagement deux équipes en U15 (D2 et D3).

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Merci de confirmer vos engagements sur « Footclubs » avant les dates limites ci-dessous :

- U18 D3 – U15 D3 = **mardi 31 août**

- U13 – U11 = **dimanche 12 septembre**

- U9 – U7 = **dimanche 19 septembre**

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)

- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire » afin de choisir la rubrique « Délégation du Roannais »

REPRISE DES COMPETITIONS

Le calendrier des différents championnats et plateaux est disponible sur le site du District. En voici les principales dates :

U18 : D1 et D2 : **dimanche 12 septembre** ; brassage : **samedi 25 septembre**

U15 : D1 et D2 : **dimanche 19 septembre** ; brassage : **dimanche 26 septembre**

U13 : **samedi 2 octobre**

U11 : Rentrée du Foot : **samedi 25 septembre** ; Festi Foot : **samedi 9 octobre** ; 1^{er} plateau : **samedi 16 octobre**

U9/U7 : Rentrée du Foot : **samedi 2 octobre** ; Festi Foot : **samedi 9 octobre** ; 1^{er} plateau : **samedi 16 octobre**

FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 23 Août 2021

Président : Jean-Paul Petit 06 71 98 78 16

Secrétariat : Christian Rossillol 07 88 66 01 75

Championnat Foot adapté : Hanafi Cherakrak 06 11 49 60 29

Championnat Foot loisir : Christian Rossillol 07 88 66 01 75

Responsable des coupes : Hanafi Cherakrak 06 11 49 60 29

Championnat foot à 7 : Frédéric Ferrand 06 27 15 75 59

+ 40 ANS

URGENT : De trop nombreuses équipes ne sont toujours pas engagées pour cette saison, en sachant que le calendrier va être mise



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

en place, merci de valider votre engagement le plus rapidement possible.

INFORMATION

FOOT LOISIR à 8 : A ce jour nous n'avons pas assez d'équipes pour former une poule. Vous avez encore la possibilité d'engager une équipe jusqu'au 13/09 dernier délai.

FOOT LOISIR

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 23 août 2021

Responsable : Mme. Monique BOURRAT 06 23 86 55 80

Membre : M. Roger BOURRAT

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Rappel

Pour l'ensemble des équipes « Loisir », **une réunion est proposée le lundi 30 août, à 18h30**, dans les locaux de la Délégation, afin de lancer au mieux cette saison. Présence de 2 personnes maxi par club.

FUTSAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 23 Août 2021

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82

Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

Membres Roanne : Jean- Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94

Jean- Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

Jean-Louis MICHEL 06 79 04 61 39

COURRIERS MAILS

Ville de Saint-Etienne : Service des Sports : communiqué sur le Pass Sanitaire

INFORMATIONS

Le Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne donne son accord pour l'accès au gymnase de La Rivière à partir du Lundi 23 Août 2021 pour faire des entraînements et du Lundi 6 Septembre les créneaux réservés par la Commission Futsal District de La Loire seront les suivants :

Le lundi à partir de 18 h jusqu'à 23 h, le jeudi à partir de 20 h à 23 h et le vendredi à partir de 18 h à 23 h.

INFORMATIONS IMPORTANTES du Service des Sports de la Ville de Saint-Etienne mail du 18/08/2021, pour le Pass Sanitaire ou test PCR c'est effectif dès maintenant avec tenue d'un registre pour les entraînements et rencontres. Ce registre est tenu par le responsable COVID du club, il devra être à disposition à tout moment.

RAPPELS IMPORTANTS

Pass Sanitaire : Application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire, il sera impossible d'y déroger pour l'ensemble des fédérations sportives françaises.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

Pour les clubs utilisateurs du gymnase de La Rivière est équipé d'une alarme.

CRENEAUX HORAIRES DU GYMNASSE DE LA RIVIERE

Réservations pour la fin du mois d'Août.

SEMAINE 34 : Lundi 23 Août de 19 h à 22 h 30 Futsal Club du Forez
Vendredi 27 Août de 19 h à 22 h 30 Futsal Club du Forez

SEMAINE 35 : Lundi 30 Août de 19 h à 22 h 30 Futsal Club du Forez
Vendredi 3 Septembre de 19 h à 22 h 30 Futsal club du Forez

ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2021 - 2022 CHAMPIONNAT ET COUPE

Les engagements pour le Championnat doivent se valider obligatoirement **par Footclubs jusqu'au 17 Septembre 2021.**

Pour les nouveaux clubs qui veulent incorporer le championnat Futsal, il est PREFERABLE d'avoir un gymnase à disposition dans la ville ou commune où le club est affilié.

Les engagements pour la Coupe **jusqu'au 27 Novembre 2021.**

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 23 août 2021

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes
Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Emilie Girodon 06 81 20 66 58

COURRIERS

Ville de Saint Etienne : planning des stades, lu et noté.
Andrézieux Bouthéon FC : engagement équipe à 8, lu et noté.
Olympique de Terrenoire : engagement équipe à 8, lu et noté.
St Romain les Atheux : coupe de la Loire à 8, lu et noté.
FC Roche St Genest : désidératas équipes à 8, lu et noté.
FC St Marcellin en Forez : engagement équipe à 8, lu et noté.
Mayollet SL Roanne : annulation engagement à 8, lu et noté.

COMPOSITION DES POULES POUR LA SAISON 2021/2022

Féminine à 11

Poule D1

AS Algerienne
Andrézieux Bouthéon FC
Cuzieu
Haut Forez
Olympique Est Roannais
Roche Saint Genest
Sorbiers la Talaudière
Anzieux Foot
Ecotay Moingt
Finerbal
Olympique de Terrenoire.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

Avec **11 engagées**, une poule est constituée.

Féminine à 8

Poule D1

FCO Firminy
Genilac
Noirétable
Pouilly les Nonains
Haut Forez 2
Saint Hilaire Cusson la Valmitte
Saint Paul en Jarez
St Romain les Atheux
Moulins Cherier
Périgneux St Maurice Foot
Hautes Chaumes
Châteauneuf

Poule D2

L'Etrat la Tour
Parigny
Régny
Roche Saint Genest 1
Saint Anthème
Pays de Coise 1
Urfé
Monts du Forez
Montagnes du Matin
FC Bonson Saint Cyprien
US Sud Forez

Poule D3

Pays de Coise 2
FC Plaine Ponsins
Loire Sornin
Astrée
Grand Croix
Olympique Est Roannais
FC St Marcellin
Roche Saint Genest 2
Olympique de Montcel
Cordelle
Andrézieux Bouthéon FC 2

Avec **34 équipes engagées**, 3 poules sont constituées (1 de 12 équipes et 2 de 11 équipes).

Attention, les poules peuvent être modifiées en cas de nouvel engagement ou de forfait.

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 23 Août 2021

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67

Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83

Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43

Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26

Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28

Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

INAUGURATION de la fresque en la mémoire de Sébastien DESIAGE

Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, je vous informe qu'une fresque à la mémoire de notre Ami Sébastien DESIAGE a été réalisée sur un mur du club-house du club de Saint Marcellin en Forez (club de Sébastien). Cette fresque est la réalisation d'un artiste et ami de Sébastien en la personne de David JULLIARD (atelier Styl-o-styl à La Talau-dièr).

La famille et le club FC Marcellinois organisent l'inauguration de cette fresque le **dimanche 29 août 2021 à 16h30** au stade Jean Rolland de Saint Marcellin en forez.

L'ensemble de la corporation arbitrale (membres de la CDA, arbitres, observateurs...) est cordialement invité, ce sera l'occasion de rendre un hommage à Sébastien presque un an après sa disparition. La CDA espère une présence importante à cette inauguration.

ERRATUM CHANGEMENT D'HEURE

L'inauguration de la fresque en hommage à Sébastien DESIAGE sera le **dimanche 29 Août à 16h30** au stade Jean Rolland de Saint Marcellin en Forez.

CANDIDATURES EMPLOI SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre de la relance du football amateur, la FFF met en place une campagne d'emplois SERVICE CIVIQUE autour de la « reprise d'activité » et de « l'arbitrage ». la LAuRAFoot, en collaboration avec l'ensemble de ses Districts, recrute **11 jeunes volontaires** (1 volontaire par district).

Chaque volontaire aura pour mission d'**accompagner et soutenir les clubs dans la reprise d'activité post Covid-19** et de **sensibiliser aux valeurs portées par l'arbitrage**.

Missions :

Accompagner et soutenir les clubs dans la reprise d'activité post Covid-19 » & « Sensibiliser aux valeurs portées par l'arbitrage »
Ce poste est pour une durée de 8 mois. Les personnes répondant aux critères du service civique proche de l'arbitrage sont priées de contacter rapidement Pascal REBAUD (06-14-68-55-67)

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2021-2022

Désormais nous sommes en mesure de vous informer du déroulement de l'assemblée générale sous la forme retenue et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

POUR INFO

Tous les arbitres qui ne sont pas à jour de leur dossier médical validé par le médecin du district en date du 11 SEPTEMBRE ne pourront pas faire les tests physiques mais sont tenus d'assister à l'assemblée générale.

Le samedi 11 SEPTEMBRE 2021 :

Arbitres secteur SUD (uniquement), lieux : Andrézieux - Complexe des Bullieux :

- D1 + AA + GAP Séniors : théorie de 8h30 à 10h00 et terrain de 10h00 à 11h00
 - D2 : théorie de 10h00 à 11h30 et terrain de 11h30 à 12h30
 - D3 : théorie de 13h30 à 15h00 et terrain de 15h00 à 16h00
 - D4 : théorie de 15h00 à 16h30 et terrain de 16h30 à 17h30
 - D5 : théorie de 16h30 à 18h00 et terrain de 18h00 à 19h00
 - U18/U15 groupe 1 : théorie de 9h15 à 10h45 et terrain de 10h45 à 11h45 (de AADSSI à DEMEURE)
 - U18/U15 groupe 2 : théorie de 14h15 à 15h45 et terrain de 15h45 à 16h45 (de DIAF à MAZELLA) + ARAUJO E.
 - U18/U15 groupe 3 : théorie de 15h45 à 17h15 et terrain de 17h15 à 18h15 (de MEDDAHI à VIERA)
- Pour les groupes des JA il pourrait y avoir des modifications de dernière minute en fonction des désignations de ligue.

Le dimanche 12 SEPTEMBRE 2021 :

Arbitres (jeunes et séniors) secteur NORD (uniquement), lieux : à déterminer



- D1 + AA + GAP Séniors + D2 : théorie de 8h00 à 9h30 et terrain de 9h30 à 10h30

- D3 + D4 + D5 : théorie de 9h30 à 11h00 et terrain de 11h00 à 12h00

- JAD : théorie de 13h00 à 14h30 et terrain de 14h30 à 15h30

Tous les arbitres (jeunes et séniors) devront venir sur la tranche horaire concernée et seulement celle-ci. Chaque arbitre devra venir avec son propre masque. Dans les salles, le port du masque sera obligatoire. Des bornes de gel hydroalcoolique seront mises à disposition.

Toutes les arbitres ainsi que les personnes de l'organisation présents devront être OBLIGATOIREMENT en règle avec le PASS SANITAIRE. A défaut la personne sera refusée à l'AG et s'il s'agit d'un arbitre ou jeune arbitre sera comptabilisé comme absent.

Les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) ne seront pas soumis au PASS SANITAIRE comme cela est précisé dans le protocole national. Mesure applicable seulement à partir du 1er octobre 2021.

RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

DEMEURE-REHAIMI-YGITER S.-LACHI Massyl-LEKHAL N.-FAYOLLE-CHAPET-DOUSS-CADORET-BENLHASSEN-SLAIMI-ALLOUIS-LOISY-PERRET-KOAOZ L.-PIVOT-YGITER Y.-YGITER T.-CHARROIN-NEMICHE-LEKHAL A.-GUILLLOT L.-RUBAT-FOREST-MAZELLA-BONIFACE-LHENRY-HERNANDEZ-CHAVANY-BENCHIKH-COLLANGE-MICOL-JOLY-RANDAZZO-GRESS-DEPORTE-LAIDOUNI-ARAUJO-DOSNON-NAGUY-GUIZANI-SAHTOUT-AITSY-REBAUD C.-MAKHLLOUF N.-NOURY-D'ANGELO-LORENTE-LEBLANC-BENMESSAOUD-GEORGES-BOUSTANI-TOURNEUX-TAGAND-CORNET-SIDONI-BISSUEL-KOCAC A.-CETIN-SERINO-LAIDOUNI A.-JALLOULI-NABBACH-KHEBAL R.-BUSALI-COSTA-ANGUAL-BERNE-BORAZANOGLU-OZDEMIR-CHEVALIER-BOUCHET D.-GAILLARD-NEHAR-GHENNAM-DINIS-MATOUSSI M.-BENKHALIFA-PEREY-ALAILOU-MOULEYRE-BENFREDJ-VAZ TORRES-MATOUSSI Y.-KHELIF-MBALA-ROCHE-KHENICHE-BOYER-TERRAT-ALI SOUF-TCHOUANTE-NEHAR-JACQUET M.-PIGNATELLI-PIATTONE-LANGLET-ABBACI-MARCONNET-ALBARRACIN-OULD BOUKHITINE-KHEBAL-HASSOUN-DI FELICE-BELLAVIA-ALBARRACIN-BENSAFI-ZEROUAL-VERMOREL-CHAVE-FERRAND-BESSAA-FIABANE-TCHIKAM-KHODJA-MAUSSIER-LIGOUT-MARRET-DESVERNAY-BERKOUN-MANSOURI-DIGONNET-D'ANGELO G.-DECITRE-CORSO-MORAIS DIAS M.-BENADA-ABARKAN-BOUIMA-DAOUDI-GHECHIR-SAVSET-VILLEMAGNE G.-CHARRIN-ACAR-LAHRECHE-DJOUDE-BOUAZIZ-AFONSO-CARDOSO H.-CARDOSO G.-BENALLA-ABBAS-TAROUDJIT-BERTRAND-AFONSECA-DIAS-MESRAOUI-PATOUX-SAFK-BILLOUX-ARROUE-BEZZAH-FIDEI-ALCARAZ-TAGHANIMET-DURAND F.-DURAND N.-OZEL-NEFSI-JEDRAS-LACHI-CROCE-DALLET-MORIN-EL YAKHLIFI N.-DEMIREL-SAUROY-ACAR-OULD MOHAM-MED B.-LEMCHIRGUI-PARISEL-MATHLOUTI M.-MECHERI-AKKOUCHE-VILLEMAGNE L.-AMCHACHTI E.-VAGINAY T.-GACEM N.-DUPEUBLE-MORAIS DIAS A.-MOHAMED N.-ARIFY M.-BE-AGULLO-GARDON-AKKAR

Liste définitive au 31/07/2021 à minuit.

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans cette liste alors que vous pensez avoir répondu et validé votre questionnaire, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales **le PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation) ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF. Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) cette mesure entrera en application à partir du 1er octobre 2021.

COURRIERS RECUS

U.S. de football de tarare : Lu noté forfait de l'équipe (match de coupe de France).

F.C. St Marcellin en Forez : Lu noté.

M. Ferraton maxime : Lu noté réfection du terrain synthétique à la Ricamarie.

M. Busali Cédric : Lu noté

Sorbiers la Talaudière : Lu noté demande de deux arbitres assistants à vos frais pour la rencontre du 1 er tour de Coupe de France.

M. Kheniche : Lu noté année sabbatique.

Club Sportif de Marlihes : Lu noté M. Tchouante d'un commun accord ne représente plus le club.

M. Okaf Abderrahmane : Lu noté arrêt de l'arbitrage pour raison médicale.

M. Ghislain Micol : Démission ne représente plus le club de Dervaux.

M. Nehar Mohamed : Lu noté absence à l'assemblée Générale du 11 Septembre.

M. Arify Mounir : Lu noté.

M. Chapet Frédéric : Lu noté certificat de vaccination COVID.

M. Chave Thibaud : Lu noté certificat de vaccination COVID.

M. Bellavia Vincent : Lu noté arrêt de représentation pour le club de C.S Hautes Chaumes pour raison personnel.

M. Travard Laurent : Lu noté année sabbatique.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

INDISPONIBILITES

M. Taroudjit Madjid : Lu noté certificat médical 2 mois à partir du 19 Août 2021.
M. Bensafi Ali : Lu noté arrêt de travail jusqu'au 19 Septembre 2021.

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 23 août 2021

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

INDISPONIBILITES ARBITRES

M. BILLOUX Serge : les 4 et 5 septembre ; les 11 et 12 septembre ; les 18 et 19 septembre.
M. SERINO Alexandre : du 8 au 10 octobre ; les 16 et 17 octobre.
M. CORNET Jean Michel : le 29 août.
M. TAGAND Fabrice : du 9 août au 13 septembre.
M. DUPEUBLE Michel : du 20 au 23 août.
M. PEREY Jérôme : le 11 septembre ; les 25 et 26 septembre.
M. SAFAK Isa : les 4 et 5 septembre ; les 25 et 26 septembre.

AVIS AUX CLUBS

Pour pallier au manque criant d'arbitres, une cession de formation aura lieu courant septembre 2021.

Merci d'envoyer vos candidatures (dossier à télécharger sur le site du District de la Loire, rubrique arbitrage, onglet « devenir arbitre »).

ASSEMBLEE GENERALE

Le **DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021** : Arbitres (jeunes et seniors) **secteur NORD** (uniquement), **au stade Galliéni de Riorges**.

- D1 + AA + GAP Seniors + D2 : théorie de 8h à 9h30 et terrain de 9h30 à 10h30.
- D3 + D4 + D5 : théorie de 9h30 à 11h et terrain de 11h à 12h.
- JAD : théorie de 14h à 15h et terrain de 15h à 16h.

Tous les arbitres (jeunes et seniors) devront venir sur la tranche horaire concernée et seulement celle-ci. Chaque arbitre devra venir avec son propre masque. Dans les salles, le port du masque sera obligatoire. Des bornes de gel hydro-alcoolique seront mises à disposition.

Tous les arbitres, ainsi que les personnes de l'organisation, devront être **OBLIGATOIREMENT** en règle avec le **PASS SANITAIRE**. A défaut, la personne sera refusée à l'AG et, s'il s'agit d'un arbitre ou jeune arbitre, sera comptabilisé comme absent.

Les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) ne seront pas soumis au PASS SANITAIRE, comme cela est précisé dans le protocole national. Mesure applicable seulement à partir du 1er octobre 2021.

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales, le **PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation), ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs,



accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans), cette mesure entrera en application à partir du 1er octobre 2021.

AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES

Pour les rencontres officielles à venir, tous les joueurs doivent être en possession de leur pass sanitaire. Dans le cas contraire, vous ne devez pas cautionner la participation de ces joueurs qui reste sous la responsabilité de leur club et vous devrez établir un rapport sur cette situation.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV SCJA du 23 Août 2021

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations observations : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

INAUGURATION de la fresque en la mémoire de Sébastien DESIAGE

Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, je vous informe qu'une fresque à la mémoire de notre Ami Sébastien DESIAGE a été réalisée sur un mur du club-house du club de Saint Marcellin en Forez (club de Sébastien). Cette fresque est la réalisation d'un artiste et ami de Sébastien en la personne de David JULLIARD (atelier Styl-o-styl à La Talaudière).

La famille et le club FC Marcellinois organisent l'inauguration de cette fresque **le dimanche 29 août 2021 à 16h30 au stade Jean Rolland de Saint Marcellin en forez.**

L'ensemble de la corporation arbitrale (membres de la CDA, arbitres, observateurs...) est cordialement invité, ce sera l'occasion de rendre un hommage à Sébastien presque un an après sa disparition. La CDA espère une présence importante à cette inauguration.

ERRATUM CHANGEMENT D'HEURE

L'inauguration de la fresque en hommage à Sébastien DESIAGE sera le **dimanche 29 Août à 16h30** au stade Jean Rolland de Saint Marcellin en Forez.

CANDIDATURES EMPLOI SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre de la relance du football amateur, la FFF met en place une campagne d'emplois SERVICE CIVIQUE autour de la « reprise d'activité » et de « l'arbitrage ». La LAuRAFoot, en collaboration avec l'ensemble de ses Districts, recrute **11 jeunes volontaires (1 volontaire par district)**.

Chaque volontaire aura pour mission d'**accompagner et soutenir les clubs dans la reprise d'activité post Covid-19** et de **sensibiliser aux valeurs portées par l'arbitrage**.

Missions :

Accompagner et soutenir les clubs dans la reprise d'activité post Covid-19 » & « Sensibiliser aux valeurs portées par l'arbitrage »

Ce poste est pour une durée de 8 mois. Les personnes répondant aux critères du service civique proches de l'arbitrage



sont priées de contacter rapidement Pascal REBAUD (Port : 06-14-68-55-67).

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES **SAISON 2021-2022**

Désormais nous sommes en mesure de vous informer du déroulement de l'assemblée générale sous la forme retenue et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

POUR INFO

Tous les arbitres qui ne sont pas à jour de leur dossier médical validé par le médecin du district en date du 11 SEPTEMBRE ne pourront pas faire les tests physiques mais sont tenus d'assister à l'assemblée générale.

Le samedi 11 SEPTEMBRE 2021 :

Arbitres secteur SUD (uniquement), lieux : Andrézieux - Complexe des Bullieux :

- D1 + AA + GAP Séniors : théorie de 8h30 à 10h00 et terrain de 10h00 à 11h00
 - D2 : théorie de 10h00 à 11h30 et terrain de 11h30 à 12h30
 - D3 : théorie de 13h30 à 15h00 et terrain de 15h00 à 16h00
 - D4 : théorie de 15h00 à 16h30 et terrain de 16h30 à 17h30
 - D5 : théorie de 16h30 à 18h00 et terrain de 18h00 à 19h00
 - U18/U15 groupe 1 : théorie de 9h15 à 10h45 et terrain de 10h45 à 11h45 (de AADSSI à DEMEURE)
 - U18/U15 groupe 2 : théorie de 14h15 à 15h45 et terrain de 15h45 à 16h45 (de DIAF à MAZELLA) + ARAUJO E.
 - U18/U15 groupe 3 : théorie de 15h45 à 17h15 et terrain de 17h15 à 18h15 (de MEDDAHI à VIERA)
- Pour les groupes des JA il pourrait y avoir des modifications de dernière minute en fonction des désignations de ligue.

Le dimanche 12 SEPTEMBRE 2021 :

Arbitres (jeunes et séniors) secteur NORD (uniquement), lieux : à déterminer

- D1 + AA + GAP Séniors + D2 : théorie de 8h00 à 9h30 et terrain de 9h30 à 10h30
- D3 + D4 + D5 : théorie de 9h30 à 11h00 et terrain de 11h00 à 12h00
- JAD : théorie de 13h00 à 14h30 et terrain de 14h30 à 15h30

Tous les arbitres (jeunes et séniors) devront venir sur la tranche horaire concernée et seulement celle-ci. Chaque arbitre devra venir avec son propre masque. Dans les salles, le port du masque sera obligatoire. Des bornes de gel hydroalcoolique seront mises à disposition.

Toutes les arbitres ainsi que les personnes de l'organisation présents devront être OBLIGATOIREMENT en règle avec le PASS SANITAIRE. A défaut la personne sera refusée à l'AG et s'il s'agit d'un arbitre ou jeune arbitre sera comptabilisé comme absent.

Les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) ne seront pas soumis au PASS SANITAIRE comme cela est précisé dans le protocole national. Mesure applicable seulement à partir du 1er octobre 2021.

RETOURS QUESTIONNAIRE **ANNUEL**

DEMEURE-REHAIMI-YGITER S.-LACHI Massyl-LEKHAL N.-FAYOLLE-CHAPET-DOUSS-CADORET-BENLHASSEN-SLAIMI-ALLOUIS-LOISY-PERRET-KOAOZ L.-PIVOT-YGITER Y.-YGITER T.-CHARROIN-NEMICHE-LEKHAL A.-GUILLLOT L.-RUBAT-FORST-MAZELLA-BONIFACE-LHENRY-HERNANDEZ-CHAVANY-BENCHIKH-COLLANGE-MICOL-JOLY-RANDAZZO-GRESS-DEPORTE-LAIDOUNI-ARAUJO-DOSNON-NAGUY-GUIZANI-SAHTOUT-AITSY-REBAUD C.-MAKHLLOUF N.-NOURY-D'ANGELO-LORENTE-LEBLANC-BENMESSAOUD-GEORGES-BOUSTANI-TOURNEUX-TAGAND-CORNET-SIDONI-BISSUEL-KOCHAK A.-CETIN-SERINO-LAIDOUNI A.-JALLOULI-NABBACH-KHEBAL R.-BUSALI-COSTA-ANGUAL-BERNE-BORAZANOGLU-OZDEMIR-CHEVALIER-BOUCHET D.-GAILLARD-NEHAR-GHENNAM-DINIS-MATOUSSI M.-BENKHALIFA-PEREY-ALAILOU-MOULEYRE-BENFREDJ-VAZ TORRES-MATOUSSI Y.-KHELIF-MBALA-ROCHE-KHENICHE-BOYER-TERRAT-ALI SOUF-TCHOUANTE-NEHAR-JACQUET M.-PIGNATELLI-PIATTONE-LANGLLET-ABBACI-MARCONNET-ALBARRACIN-OULDBOUKHITINE-KHEBAL-HASSOUN-DI FELICE-BELLAVIA-ALBARRACIN-BENSAFI-ZEROUAL-VERMOREL-CHAVE-FERRAND-BESSAA-FIABANE-TCHIKAM-KHODJA-MAUSSIER-LIGOUT-MARRET-DESVERNAY-BERKOUN-MANSOURI-DIGONNET-D'ANGELO G.-DECITRE-CORSO-MORAIS DIAS M.-BENADA-ABARKAN-BOUIMA-DAOUDI-GHECHIR-SAVSET-VILLEMAGNE G.-CHARRIN-ACAR-LAHRECHE-DJOUDER-BOUAZIZ-AFONSO-CARDOSO H.-CARDOSO G.-BENALLA-ABBAS-TAROUDJIT-BERTRAND-AFONSECA-DIAS-MESRAOUI-PATOUX-SAFK-BILLOUX-ARROUE-BEZZAH-FIDEI-ALCARAZ-TAGHANIMET-DURAND F.-DURAND N.-OZEL-NEFSI-JEDRAS-LACHI-CROCE-DALLET-MORIN-EL YAKHLIFI N.-DEMIREL-SAUROY-ACAR-OULD MOHAM-MED B.-LEMCHIRGUI-PARISEL-MATHLOUTI M.-MECHERI-AKKOUICHE-VILLEMAGNE L.-AMCHACHTI E.-VAGINAY T.-GACEM N.-DUPEUBLE-MORAIS DIAS A.-MOHAMED N.-ARIFY M.-BE-AGULLO-GARDON-AKKAR

Liste définitive au 31/07/2021 à minuit.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans cette liste alors que vous pensez avoir répondu et validé votre questionnaire, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales **le PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation) ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) cette mesure entrera en application à partir du 1er octobre 2021.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 23 août 2021

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

AVIS AUX ARBITRES **DOSSIERS RENOUVELLEMENT**

Les arbitres suivants sont priés de se positionner pour la saison en cours, via courrier.

Rien reçu à ce jour, ni dossier administratif, ni dossier médical :

MM. BISSAY Matthieu - CAN Halil - COMBAZ Emilien - MARCHAND Bixente - NIGROU Zacharia - VERNIER Melvin.

DOSSIER MEDICAL INCOMPLET

MM. ALI SOUF Ben Ousmane, ASSIF Soulaïman.

AVIS AUX CLUBS

Pour pallier au manque criant d'arbitres, une cession de formation aura lieu courant septembre 2021.

Merci d'envoyer vos candidatures (dossier à télécharger sur le site du District de la Loire, rubrique arbitrage, onglet « devenir arbitre »).

ASSEMBLEE GENERALE

Le **DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021** : Arbitres (jeunes et seniors) **secteur NORD** (uniquement), **au stade Galliéni de Riorges**.

- D1 + AA + GAP Séniors + D2 : théorie de 8h à 9h30 et terrain de 9h30 à 10h30.

- D3 + D4 + D5 : théorie de 9h30 à 11h et terrain de 11h à 12h.

- JAD : théorie de 14h à 15h et terrain de 15h à 16h.

Tous les arbitres (jeunes et seniors) devront venir sur la tranche horaire concernée et seulement celle-ci. Chaque arbitre devra venir avec son propre masque. Dans les salles, le port du masque sera obligatoire. Des bornes de gel hydro-alcoolique seront mises à disposition.

Tous les arbitres, ainsi que les personnes de l'organisation, devront être **OBLIGATOIREMENT** en règle avec le **PASS SANITAIRE**. A défaut, la personne sera refusée à l'AG et, s'il s'agit d'un arbitre ou jeune arbitre, sera comptabilisé comme absent.

Les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) ne seront pas soumis au PASS SANITAIRE, comme cela est précisé dans le protocole national. Mesure applicable seulement à partir du 1er octobre 2021.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°2 DU SAMEDI 28/08/2021

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales, le **PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation), ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA.

Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans), cette mesure entrera en application à partir du 1er octobre 2021.

AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES

Pour les rencontres officielles à venir, tous les joueurs doivent être en possession de leur pass sanitaire. Dans le cas contraire, vous ne devez pas cautionner la participation de ces joueurs qui reste sous la responsabilité de leur club et vous devrez établir un rapport sur cette situation.

